Fiche presse

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@nantesmetropole.fr



Nantes, le 27 juin 2021

CONSEIL MÉTROPOLITAIN DES MERCREDI 29 ET JEUDI 30 JUIN 2022

Contrat Plan Etat Région 2021/2027 : une contribution inédite de Nantes Métropole pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation

En février dernier était signé le nouveau Contrat Plan Etat Région (CPER) 2021-2027, mobilisant des moyens importants au regard du contexte de crise, pour aménager durablement et de manière équilibrée le territoire régional. Le volet enseignement supérieur, recherche et innovation fait partie des priorités de ce plan.

Nantes Métropole prend toute sa part dans le soutien accordé à ce volet, avec un financement inédit, rehaussé de près de 45 % par rapport au CPER précédent. Sa contribution interviendra sur des investissements qui concernent à la fois la construction ou la réhabilitation immobilière, des infrastructures et équipements de recherche, un programme numérique et un programme innovation. Avec cet engagement exceptionnel, qui rejoint les objectifs de Campus Nantes, la Métropole marque une fois de plus son soutien à l'enseignement supérieur et recherche nantais, nécessaire à la formation et à terme l'emploi des jeunes.

L'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation figurent parmi les priorités du nouveau CPER signé entre l'État et la Région pour une durée de 7 ans, avec un plan massif de rénovation des campus universitaires. Nantes Métropole participe financièrement au CPER, via une convention signée à l'échelle du département de Loire-Atlantique, et faisant l'objet de cette délibération.

Nantes Métropole, premier financeur

Le montant global du volet ESR du **CPER** sur le territoire métropolitain, **est de 140,218 M€**, en hausse de près de 30 % par rapport au CPER 2015-2020 (109,32 M€).

Sur ce mandat, les élus métropolitains ont souhaité soutenir de manière très offensive cette priorité donnée à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation. Ainsi, Nantes Métropole augmente sa contribution financière à 36,5 M€, soit 45% de plus que pour le CPER 2015-2020.

Nantes Métropole est ainsi le premier financeur du CPER à l'échelle métropolitaine, avec une contribution plus importante que celle de l'État et celle de la Région.

Le CPER 2021-2027, à l'échelle métropolitaine, est en effet financé de la manière suivante :

- Nantes Métropole : 36,508 M€
- Etat : 35,343 M€
- Région des Pays de la Loire: 34.48 M €
- Financements via d'autres ministères et établissements : 11,304 M€
- Fonds européens estimés : 22,583 M€

Concrètement, cet engagement massif de la Métropole va permettre le soutien de la Métropole à la fois à l'amélioration des locaux des établissements d'enseignement supérieur, à la construction d'un nouveau Resto U sur l'Île de Nantes, des programmes de recherche, l'équipement numérique en datacenter et le soutien à l'innovation.

En parallèle de ces 36,5 M€ et comme cela a été délibéré au conseil métropolitain de mars dernier, Nantes Métropole investira également 36 M€ pour la nouvelle faculté de médecine.

Opérations de construction et réhabilitation – 21,48 M€

- relocalisation de l'IUT Joffre sur le site Lombarderie : 2 M€ sur 8 M€
- restaurant universitaire du CROUS sur le Quartier Hospitalo-Universitaire : 4,5 M€ sur 13,5 M€

- extension et restructuration du bâtiment de l'UFR STAPS sur le site du Tertre : 3 M€ sur 8 M€
- extension du centre d'expérimentation pour les systèmes Navals, les Energies Marines et le génie Océanique (NEMO 2) sur le site de Centrale : 1,85 M€ sur 6 M€
- transformation/rénovation de locaux pour la Plate-forme d'essais de GEstioN Intelligente des énergies vertes (ou EnR) pour vehicules électriques (GENIUS) : 0,35 M€ sur 1 M€
- transformation/rénovation de locaux pour le projet de campus du futur de l'IMT Atlantique :
 0,505 M € sur 6,11 M€
- études et première tranche de rénovation du campus Gustave Eiffel à Bouguenais : 2 M€ sur 4 M€
- projet immobilier Seemer (Santé Environnementale des Ecosystèmes Marins) sur le site de l'IFREMER : 3,25 M€ sur 14 M€
- réhabilitation du campus de l'alimentation sur le site de l'INRAE à la Géraudière : 0,53 M€ sur 2,65 M€
- aménagement du pôle agroalimentaire d'ONIRIS sur le site de la Géraudière : 0,3 M€ sur
 1.75 M€
- extension et aménagement du Laboratoire LABERCA d'Oniris sur le site de la Chantrerie :
 0.412 M€ sur 3 M€
- réhabilitation de locaux du CHU Vétérinaire d'ONIRIS pour un centre de soins et de diagnostic dédié aux animaux d'élevage sur le site de la Chantrerie : 2,5 M€ sur 8 M€.

Programmes de recherche : soutien à 20 programmes - 10,748 M€

20 programmes, concernant des acteurs de la recherche métropolitaine, ont été sélectionnés car ils s'inscrivent dans les filières stratégiques du territoire rappelées dans Campus Nantes : la santé, le maritime, le manufacturing (industrie de fabrication), l'alimentation, les industries numériques et les industries créatives et culturelles. Ces opérations seront financées par Nantes Métropole à hauteur de 10,748 M€ sur 40,306 M€.

Numérique : un service de datacenter et le projet GLiCiD - 3,475 M€

3,475 M€ seront affectés par Nantes Métropole sur ce volet, sur un montant total de 9,285 M€, avec :

- la mise en place d'un service de datacenter et de calcul scientifique, au bénéfice de tous les étudiants de la région, afin d'améliorer la qualité de service des infrastructures, d'en mutualiser les coûts et d'en réduire l'impact environnemental.
- la mise en place du projet GLiCID dont l'objectif est de répondre au défi des besoins en ressources de calcul et de stockage des laboratoires de recherche publique et des entreprises de la région.

Innovation: soutien au dispositif FIL INNOV - 0,805 M€

Nantes Métropole souhaite poursuivre le soutien au dispositif mutualisé FIL INNOV dont l'objectif est de structurer l'offre de compétences universitaires en filières d'innovation de manière à rapprocher les entreprises, notamment les PME, des acteurs de la recherche publique. S'inscrivant pleinement dans la stratégie régionale d'innovation, le dispositif, inédit au plan national, se veut actif dans la diffusion d'une culture de l'innovation tant au sein de la communauté académique qu'au sein du monde socioéconomique.